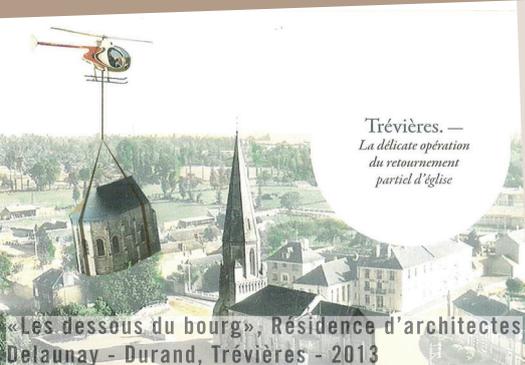


Lettre aux élus

N° 33 - MAI 2013



Trévières. —
La délicate opération
du retournement
partiel d'église

« Les dessous du bourg », Résidence d'architectes
Delaunay - Durand, Trévières - 2013

S'approprier le Parc....

Porte d'entrée du territoire, outil de découverte, la Maison du Parc va se transformer le temps d'une journée, le dimanche 26 mai, en un formidable lieu de rencontre pour les habitants. Des randonnées, à pied, en attelage, en bateau, des animations, une fanfare, des spectacles de rue, seront proposés gratuitement autour d'un pique-nique géant. En 2011, 1 500 personnes ont participé et apprécié ce temps fort.

Se retrouver pour un moment convivial en parcourant l'Espace Naturel Sensible, comprendre le fonctionnement des marais en visitant la nouvelle exposition « Exp'EAU », sont autant de moyens complémentaires pour s'informer, s'approprier ainsi un peu plus l'originalité de notre territoire et rencontrer l'équipe du Parc.

Renforcer l'identité du territoire se décline également par la culture, par l'accompagnement d'appels à projets thématiques, notamment en lien avec l'exposition, ou encore par exemple par des projets d'accueil en résidence d'artistes.

La réussite du projet du Parc repose sur son appropriation par un réseau de personnes mobilisées et par l'implication de chacun dans ses actions.

Rolande BRECY,
Présidente du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

www.parc-cotentin-bessin.fr

Besoin d'aide ?

L'eau en appelle aux projets...

L'eau au travers de sa gestion, de sa circulation et du fonctionnement des marais, est le fil conducteur thématique des années 2013 et 2014. Cet appel à projet proposé par le comité culturel s'inscrit dans cette dynamique, comme l'exposition en cours à la Maison du Parc. Il doit permettre de soutenir 2 à 4 projets culturels.

Quand ?

Lancement des appels à candidature :
08 avril 2013

- Date de dépôt des dossiers :
vendredi 21 juin 2013
- Sélection par le jury (Comité culturel du Parc) : juin-juillet 2013
- Décision de financement en Bureau du Parc : 5 septembre 2013
- Calendrier de réalisation des projets :
septembre 2013 - décembre 2014



Quelle est la nature de l'aide ?

- Budget : **10 000 €**, réparti entre **2 à 4 projets**.
- Bénéficiaire : personnes ou structures ayant un projet culturel (association, collectivité, privé)
- Importance de la médiation culturelle dans le projet.

Chaque projet présenté doit répondre aux critères suivants :

- être au bénéfice du territoire
- être compatible avec la charte du Parc
- valoriser le patrimoine et/ou la culture et/ou l'identité du territoire

D'autres critères permettent d'apprécier le projet au regard :

- de la connaissance du territoire
- du développement durable
- de l'aspect social
- de ses atouts en faveur de la cohésion et de la dynamisation du territoire

Dossier téléchargeable sur :

www.parc-cotentin-bessin.fr - rubrique
Téléchargement/ Connaissance - Communication

Pour en savoir + :
Erwan PATTE - 02 33 71 61 90
epatte@parc-cotentin-bessin.fr

Dépôt légal : septembre 2006
Édition trimestrielle - Tirage : 1950 ex. - ISSN papier : 1290-3442
Directeur de publication : Rolande BRÉCY
Directeur de rédaction : Bénédicte DUPARD

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin

Crédits photo : © O. Pierre (Pnr MCB), Affiche Krizalis, T. Houyel, C. Mezerette

Carte postale © Résidence d'architectes C. Delaunay - S. Durand.

Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales

Imprimeur Anquetil - Condé-sur-Noireau.



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin



Que fait le Parc ? Une nouvelle Exp'EAU

Depuis sa réouverture après extension en 2009, la Maison du Parc accueille **une exposition** tous les deux ans. Les sujets des expositions sont en lien avec les thèmes forts liés au territoire et les actions du Parc (2009-2010 : Terres de bâtisseurs, 2011-2012 : Migrateurs à plumes, à poils, à écailles...).

Depuis le 23 mars et jusqu'en décembre 2014, l'eau est à l'honneur avec l'exp'EAU. C'est de l'écoulement de l'eau sur les marais dont il est question ici : le lien avec la mer, avec les nappes, et surtout la multitude et la diversité des ouvrages utilisés pour réguler, maîtriser et apprivoiser cette eau souvent capricieuse.

Afin d'expliquer au plus grand nombre le **fonctionnement hydrologique des marais**, neuf maquettes « en eau » ont été produites. Chacun peut voir l'infiltration de l'eau dans les sols, fermer les portes à flot avec la marée montante ou mettre en route le cycle de l'eau... En agissant sur **les maquettes**, en mettant l'eau en mouvement par des pompes, le public comprend les principes hydrologiques majeurs et le fonctionnement des différents ouvrages qui régulent l'eau dans les Marais du Cotentin et du Bessin.



besoins et son rapport à l'eau.

Cette exposition est complétée par des rendez-vous toute l'année (sorties, conférences, visites d'ouvrages...) sur l'ensemble du territoire du Parc.

Exposition à la Maison du Parc, jusqu'en décembre 2014.

Pour en savoir + Maison du Parc- Guillaume HÉDOUIN - 02 33 71 65 30 - ghedouin@parc-cotentin-bessin.fr

D'autres l'ont fait !

Témoignage de Denis Renouf, Délégué du Parc à la commune de Trévières.

« Une **résidence d'architecte à Trévières**, voilà bien un concept nouveau, qu'il a fallu expliquer à nos concitoyens. Résidence, c'est-à-dire un séjour de six semaines, pour deux architectes Camille Delaunay et Simon Durand dont l'objectif n'était pas de faire des plans de je ne sais quel bâtiment communal, mais de mobiliser les habitants sur leur cadre de vie, d'en souligner les particularités et les atouts. Six semaines pour analyser la représentation des habitants quel que soit leur âge, leur ancienneté à Trévières, ou leur activité professionnelle passée, présente ou à venir, et surtout leur vécu au sein de la commune. Ensuite, pour explorer les premières pistes, les conforter ou éventuellement les abandonner, et enfin pour se lancer dans la production finale et donner à la population l'occasion d'un grand rendez-vous.



Il est assez difficile de dire comment le projet a pris une telle consistance, sans doute par le choix des architectes, par leur dynamisme, leur esprit novateur, leur connaissance professionnelle, mais aussi par leurs qualités naturelles, et notamment leur facilité à aller à la rencontre des gens en toute simplicité et être à leur écoute pour permettre l'élaboration d'un projet qui leur ressemble.

Basés à la mairie, nos architectes ont su déployer leur activité sur l'ensemble du territoire communal, sur les écoles, le collège, les espaces d'affichage créés pour la circonstance, l'atelier communal, la salle de mariage, la salle des fêtes, la place du marché...

Ainsi, on a pu voir une série de cartes postales originales (cf. Edito) s'appuyant sur des faits minuscules relevant de la mémoire commune des habitants, une série de dessins imaginés par les enfants sur l'envers des pignons des maisons et bien d'autres choses! Instant magique, lorsqu'à l'exposition finale, les enfants des écoles accompagnés de leurs parents et grands-parents, qu'ils avaient pour ainsi dire convoqués, sont allés à la rencontre de leurs productions.

Cette aventure a été un grand livre ouvert sur notre commune. Elle a permis à bien des habitants de se raconter, d'affirmer leur appartenance à Trévières et, de créer un dialogue participatif autour d'un projet commun. »

Pour en savoir + Parc des Marais - Erwan PATTE, chargé de mission patrimoine culturel - 02 33 71 61 97 - epatte@parc-cotentin-bessin.fr

Décisions d'élus

Extrait des principales décisions des bureaux du 18 février 2013 et du comité syndical du 26 mars 2013

- **Fonds de sauvegarde terre-chaume** : 17 dossiers soutenus sur les communes de Périers, Les Veys, Pirou, Neuilly-la-Forêt, Graignes-Mesnil-Angot, Carquebut, Saint-Fromond, Montmartin-en-Graignes, Doville, Saint-André-de-Bohon, Saon, Neufmesnil, Auxais et Graignes pour une **aide totale de 31 262 €** représentant un **montant de travaux de 180 471 €**.
- **Politique culturelle 3 dossiers soutenus** : **aide de 674 €** à l'Association La Loure pour la journée de valorisation des traditions chantées des marais le 24 mars, **une aide de 1 000 €** à l'Association « Les Pirouésies » de Pirou pour le festival autour de la poésie du 28 juillet au 2 août, **et une aide de 400 €** à l'Adame des Marais pour le festival « Rythme et couleurs au marais » du 9 au 11 mai.
- **Accompagnement des PLU intercommunaux** : **Aide de 11 850 €** pour l'élaboration du PLUi de la Communauté de Communes de La Haye-du-Puits.
- **Valorisation du patrimoine** : **Aide de 507 €** à la commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte pour la mise en place d'un panneau expliquant l'histoire et la situation géographique au sein du marais de la chapelle du Hautmesnil.
- **Politique événements et communication** : **Aide de 1 000 €** au GAB de la Manche pour la 16^{ème} édition de la fête de la Bio les 14, 15 et 16 juin 2013 à Liesville-sur-Douve.
- **Plan de gestion du bocage** : 11 dossiers soutenus, linéaire de haie replantée de 1 810 m à plat et 1 055 m sur talus pour une **aide totale de 15 618 €**.

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin - Siège administratif - 17 rue de Cantepie - 50500 LES VEYS

Tél. 02 33 71 61 90 - Fax. 02 33 71 61 91 - info@parc-cotentin-bessin.fr - www.parc-cotentin-bessin.fr

